

L'an deux mil vingt, le vingt trois du mois de Mai à dix heures, afin d'assurer la tenue de la réunion du conseil municipal dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020, les membres du Conseil Municipal se sont réunis exceptionnellement à la salle polyvalente de DAMPIERRE-SOUS-BROU, sous la présidence de M. GAUDICHAU Alain, Maire, dûment convoqués le 23 Mai 2020.

Date de convocation du conseil municipal : 18 Mai 2020

Présents : M. BELFORT Jean-Claude, BRAULT André, Mme DELORME Sylvie, M. GAUDICHAU Alain, Mme GISKA Céline, LEVERD Tony, SAILLARD Jean-Pierre, Mme SERREAU Hélène, Mme TOURY Béatrice, Mme VAMBRE Adeline.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : M. BRUNEAU Jérôme a donné pouvoir à Mme DELORME Sylvie.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres votants : 11

Secrétaire de séance : Mme SERREAU Hélène

Détermination du nombre d'adjoints

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2,

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger,

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de Trois adjoints,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver la création de 2 postes d'adjoints au maire.

Election des adjoints au Maire

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-7 ;

Vu la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid 19 ;

Vu l'Ordonnance n°2020-391 du 1 avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'Ordonnance n° 2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu l'Ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19;

Vu la Circulaire du 15 mai 2020 sur l'installation de l'organe délibérant des communes et des EPCI à fiscalité propre à la suite des élections du 15 mars 2020 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à 2,

1 Election du Premier Adjoint

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- nombre de blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6.

A obtenu au 1^{er} tour de scrutin : -Mme VAMBRE Adeline : 11 voix

-Mme VAMBRE Adeline ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Première Adjointe au Maire.

2 Election du Deuxième Adjoint

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- nombre de blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

A obtenu au 1er tour de scrutin : -M. LEVERD Tony : 11 voix

Mr LEVERD Tony ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Deuxième Adjoint au Maire.

Alain GAUDICHAU	Adeline VAMBRE	Tony LEVERD
Hélène SERREAU	Sylvie DELORME	Jean-Pierre SAILLARD
Béatrice TOURY	Céline GISKA	Jean-Claude BELFORT
André BRAULT	Jérôme BRUNEAU <i>Absent</i>	